

Dernières études avant la demande d'autorisation

La demande d'autorisation de création (DAC) de Cigéo est désormais programmée pour mi-2019. Le temps de finaliser le dossier de conception de l'installation souterraine, en y intégrant des optimisations technico-économiques et les retours de l'instruction du dossier d'options de sûreté.



L'Andra déposera la demande d'autorisation de création de Cigéo en 2019.

D'ici là, ingénieurs et scientifiques finalisent les études de conception avec rigueur et sans précipitation, en y intégrant notamment les dernières optimisations technico-économiques.

Progresser par étapes

« L'Andra avance étape par étape, explique Frédéric Launeau, directeur du projet Cigéo. En 2012, nous disposons d'une esquisse du projet ; en 2014-2015, d'un avant-projet sommaire à partir duquel nous avons produit le dossier d'options de sûreté (DOS) remis à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) en avril 2016. »

Ce DOS a permis de poser les grands principes, méthodes et choix de conception, préalable qui s'est avéré très utile à la conduite de la future démonstration de sûreté de la DAC. « Depuis 2016, nous travaillons sur un avant-projet détaillé à partir duquel sera rédigée la DAC. Il s'agit, d'une part, d'intégrer les optimisations technico-économiques conformément aux objectifs de coût arrêtés en janvier 2016 par le ministère et, d'autre part, de prendre en compte les retours de l'instruction du dossier d'options de sûreté [voir page 17]. » Aujourd'hui, après un an d'études sur l'intégration des optimisations, l'Andra a opté pour une nouvelle configuration qui servira de base à l'avant-projet

détaillé. L'allongement des études de conception qui en découle a nécessité d'adapter en conséquence le calendrier.

Les optimisations retenues

La nouvelle configuration intègre des optimisations qui, avec la même exigence de sûreté, permettront de réaliser des économies substantielles évaluées à 4 milliards d'euros.

« Nous avons, par exemple, considérablement fait évoluer le réseau des alvéoles souterraines dans lesquelles seront stockés les colis de déchets HA (haute activité) et MA-VL (moyenne activité à vie longue). »

Ainsi, le nombre d'alvéoles a été réduit, passant d'environ 1 500 à 900 pour les colis HA, et de 50 à 22 pour les alvéoles où seront stockés les colis MA-VL. Leur configuration a également été optimisée : les alvéoles accueillant des colis HA seront plus longues, passant de 100 à 150 mètres ; celles destinées à recevoir des colis MA-VL auront une forme plus standardisée. Autre exemple : la nouvelle configuration de Cigéo profite des progrès technologiques en matière d'engins de creusement, ce qui permet notamment d'améliorer la sécurité des travailleurs. Des tunneliers



[voir la photo], sortes de boyaux métalliques qui avancent au fur et à mesure du creusement et dans lesquels l'opérateur est protégé, remplaceront les engins à attaque ponctuelle, comparables à des marteaux-piqueurs géants. « Dans le choix des optimisations retenues, la sûreté a primé. Nous avons cherché à rationaliser

le coût global tout en maintenant le plus haut niveau de sûreté et en améliorant la sécurité du personnel intervenant lors du chantier », précise Frédéric Launeau. Avant d'ajouter : « Nous disposons maintenant d'une feuille de route pour les deux ans qui nous séparent de la DAC. Le projet avance, sans précipitation, avec méthode, rigueur et persévérance. »